

Comment déclarer les intérêts de vos adhésions ?

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Vous trouverez, ci-joint, la déclaration récapitulative des intérêts versés suite au(x) rachat(s) effectué(s) sur vos adhésions au contrat collectif d'assurance sur la vie AFER durant l'année 2016.

Cet Imprimé Fiscal Unique (IFU) regroupe les informations afférentes à toutes les opérations de rachats que vous avez demandées en 2016, sur l'ensemble de vos adhésions.

En qualité de non-résident fiscal français, les sommes visées ne font pas l'objet d'une déclaration au titre de l'impôt sur le revenu en France ; ce document vous est donc transmis à titre indicatif. Toutefois, il vous appartient de vérifier l'éventuelle taxation des intérêts visés dans votre pays de résidence.

A ce titre, les informations de cet imprimé ont été transmises, dans le respect des textes en vigueur, à l'Administration fiscale française.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel ou de nos services au +33 1 40 82 24 24.

En vous remerciant de votre attention,

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments dévoués.